

Arrêté du 23 août 1962 portant extension du bénéfice des dispositions du décret n° 55-773 du 9 juin 1955 au personnel du Syndicat mixte pour le développement industriel de Port-Jérôme (Seine-Maritime).

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	01/07/1961
Juridiction / Nature	ARRETE
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070488

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le bénéfice des dispositions du décret n° 55-773 du 9 juin 1955 précité est étendu aux personnels du syndicat mixte pour le développement industriel de Port-Jérôme (Seine-Maritime) remplissant les conditions [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE du 1 juillet 1961, « Arrêté du 23 août 1962 portant extension du bénéfice des dispositions du décret n° 55-773 du 9 juin 1955 au personnel du Syndicat mixte pour le développement industriel de Port-Jérôme (Seine-Maritime). ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070488> (consulté le 31 août 2026).